



Communiqué de presse

Communiqué de presse du SNPNC

Le SNPL, syndicat des pilotes de lignes, a déposé un préavis de grève nationale aux fins « d'obtenir la mise en application au 1^{er} janvier 2012 de la Réforme de la CRPNAC votée par le Conseil d'Administration de la Caisse le 24 janvier 2008 ».

Le SNPNC-FO, conformément à la déclaration commune contre le projet de réforme de la CRPN dont il est signataire, réitère son opposition à une réforme qui, non seulement va favoriser les titulaires des plus hautes pensions, aux dépens des autres, mais n'assure pas, en outre, la pérennité de la CRPN.

Extrait du courrier adressé à Mr François Fillon :

« En conséquence, et compte tenu de ce qui précède, le SNPNC-FO appelle tous les PNC des Compagnies aériennes soumises au Droit français à cesser totalement le travail :

Du mardi 8 mars 2011, 00H01 heure de Paris
Au dimanche 13 mars 2011, 23H59 heure de Paris.

Nos revendications sont les suivantes :

- Engagement du Ministre de tutelle, avant la date fixée pour le conflit PNT de ne pas mettre en œuvre le projet de réforme voté par le Conseil d'administration du 24 janvier 2008.
- Mise en place d'un Groupe de travail PN débouchant sur la mise en œuvre d'une réforme de la CRPNAC juste et équitable. »